

COLLÈGE BISSY
Rue des Fontanettes
73000 CHAMBERY

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
En date du lundi 29 novembre 2011**

Séance N° 3– Année scolaire 2011/2012

Sous la présidence de Monsieur Jean-Charles BRUNET, Principal

Nombre de membres présents : 19

Membres présents:

Représentants de l'administration : M. BREYTON Eric, Principal-Adjoint, M. DESMARIS Michel, Gestionnaire,
Représentante du Conseil Général : Mme BONFILS Colette,
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme COUSTEIX Caroline, M. THAO Dominique,
M. NAVIAUX Jean-Hubert, Mme BEATRIX Myriam, Mme PARAVY Marie-Claire, Mme THOMAS Virginie,
Représentants des personnels ATOS : Mme SALVAT Corinne,
Représentants des parents d'élèves F.C.P.E. : Mme DIARD BERENGER Catherine, Mme DORLY DAMEVIN
Françoise, Mme CELLE Sabine,
Représentants des parents d'élèves P.E.E.P. : Mme GENTILHOMME Corinne, M. SORNAY Philippe,
Représentant des parents d'élèves U.N.A.A.P.E. : M. QUEZEL-PERON Pascal,
Représentante des élèves : Mlle FUNG Alicia, Mlle PIANTONI Charline,

Membres absents :

Représentante de la commune de Chambéry : Mme CAPRIOGLIO-HISLER Angela,
Représentante personnalités qualifiées : Mme BONNET Monique,

Membres excusés :

Représentante de la commune : Mme DORNIER Françoise,
Représentante des Personnalités qualifiées: Mme DE GOROSTIZA Marjolen,
Représentants des personnels ATOS : M. LIRAUD Jean-Luc,

Date de la convocation : le 04.11.2011

Secrétariat assuré par : F.C.P.E

Quorum : 13

Questions traitées	Décisions (D) Avis (A) – Motion (M) Vœu (V)	Nombre de feuillets
I- Organisation administrative	1 A	
II- Organisation financière	5 A	
III- Action Educatrice	2 A	

CHAMBERY, le 30 novembre 2011

Le Principal
Jean-Charles BRUNET

Le Secrétariat,

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

FOLIO I-I

Ouverture de la séance à 18 h 00

Membres présents : 17

Arrivée à 18 h 10 de Mme Corinne SALVAT

Arrivée à 18 h 12 de M. Philippe SORNAY

Membres présents : 19

Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 07 novembre 2011.

A la demande de Monsieur Pascal QUEZEL-PERON, la demande figurant FOLIO II-I « l'origine des dons d'autres fédérations devait rester anonyme » est modifiée et reformulée comme suit « l'origine des dons de toutes fédérations ou entreprise devrait rester anonyme ».

Votants : 19

Pour : 18

Abstention : 1

Acte A6-11/12

Monsieur le Principal fait lecture de l'ordre du jour.

Monsieur le Principal annonce que les travaux pour l'aménagement d'une salle destinée aux agents sont actés par le Conseil Général, pris en compte et budgétés.

I - PROJET DE BUDGET 2012

Monsieur Michel DESMARIS, Gestionnaire détaille les différents chapitres et en explique leur teneur ainsi que leur destination.

Service R2 : restauration, alimenté essentiellement par les familles

Forfaits élèves (recettes)

Il y a une légère augmentation des forfaits élèves dû à une augmentation du nombre des DP 4 jours. Le montant des dépenses (achat de repas confectionnés) est une estimation, au vu des repas commandés en septembre et décembre.

Monsieur Pascal QUEZEL-PERON (UNAAPE) fait remarquer que le total du coût des repas confectionnés baisse alors que le montant total des forfaits augmente.

Service Général

La subvention de fonctionnement reste la même : 111 544 €.

La diminution du chapitre « bourses » est due à la baisse du nombre d'élèves boursiers.

Remarque des enseignants : « C'est surprenant ! »

Explication de Madame Corinne GENTILHOMME (PEEP) : les plafonds ont changé. Des élèves boursiers jusqu'à présent ne peuvent plus prétendre à une aide.

La ligne « Conseil Général Jeune » ne comporte aucune somme, mais elle peut être rouverte si une aide est obtenue.

Monsieur Michel DESMARIS, Gestionnaire, souligne la stabilisation des crédits d'enseignement par discipline.

La forte augmentation des voyages pédagogiques (vu au dernier conseil d'administration) entraîne la forte augmentation des crédits visant à régler les voyages des accompagnateurs.

Monsieur Jean-Hubert NAVIAUX demande un éclaircissement sur la ligne « DICOM » qui est en baisse.

Il s'agit de crédits pour sorties obligatoires, d'achats de petites fournitures et des dépenses pour la DP3.

La baisse est une nécessité car la participation aux voyages scolaires a beaucoup ponctionné sur le budget.

Une DMB par prélèvement serait proposée au vote ultérieurement en cas de besoins nécessaires.

A2 : Subventions affectées

Remarques de Monsieur Jean-Hubert NAVIAUX, Monsieur Pascal QUEZEL-PERON et Madame Catherine DIARD BERENGER sur le poste 741 151 (Manuels scolaires) : il y a une forte baisse du montant de la prévision cette année par rapport à celle de 2011. Comment l'expliquer ?

Réponse de Monsieur Michel DESMARIS, Gestionnaire : les 2 700 € figurant en 2011 n'ont pas été attribués. Le collège ne s'est vu attribuer que 1 600 €. Depuis 2 ans, le collège prélève sur les fonds de réserve pour financer le complément d'achat de manuels. Si une subvention d'un montant supérieur est obtenue, la ligne sera modifiée automatiquement (DBM par subvention affectée).

Remarque de Monsieur Pascal QUEZEL-PERON : indiquer 1 600 € ne réduit-il pas nos chances d'obtenir plus cette année ?

Réponse de Monsieur Michel DESMARIS, Gestionnaire : « non, à priori. »

Monsieur Jean-Hubert NAVIAUX fait alors remarquer qu'il faudra changer les manuels de Français et d'Histoire-Géographie en 3^{ème} pour la rentrée prochaine car les programmes ont changé.

Monsieur Philippe SORNAY demande s'il y aurait une possibilité de doubler les manuels afin que les élèves en aient un exemplaire à la maison et allègent ainsi leurs cartables.

Réponse des professeurs : Le coût paraît trop important. La solution tient peut-être dans les manuels numériques mais à l'heure actuelle, cela représenterait un budget énorme au vu des coûts très élevés de ces ouvrages.

Monsieur Jean-Hubert NAVIAUX fait remarquer que le collège est toutefois assez bien loti car il n'a pas à « mendier » auprès des autres établissements pour compléter ses séries de manuels ; c'est donc que le parc de manuels scolaires est « à jour ».

Chapitre D : Autres charges générales

Remarques des 3 fédérations de parents : la prime assurance du véhicule est très chère, même s'il s'agit d'un premier contrat et qu'il est multi-conducteurs.

Est évoquée une éventuelle prise en charge par le Conseil Général mais le véhicule pouvant être utilisé par des personnels d'Etat, il n'est pas sûr que cela soit réalisable.

18 h 35 : Toutes les questions étant épuisées, le vote est proposé.

Votants : 19

Pour : 19

Acte G8-11/12

(Annexe 1)

II - PRÉSENTATION ET VOTE DE L'EPCP 2012

Votants : 19

Pour : 19

Acte G9-11/12

(Annexe 2)

III - CONTRATS

Contrat de maintenance du standard téléphonique (Inéo Com, 420 € par an).

Monsieur Jean-Hubert NAVIAUX demande si la signature du contrat de maintenance peut garantir une augmentation du nombre de lignes.

Mme Marie-Claire PARAVY demande si le contrat d'entretien nous garantit un meilleur service.

Réponse de Monsieur Michel DESMARIS, Gestionnaire : A voir en fonction de la faisabilité (la réponse semble être non).

Les enseignants demandent une rénovation du standard et signalent divers problèmes comme l'impossibilité de passes de communication avec serveurs vocaux.

Vote concernant le contrat de maintenance

Votants : 19

Pour : 19

Acte G10-11/12

IV - TARIFS DES DÉGRADATIONS 2012

Cartes de cantine : la première est donnée, les suivantes seront payantes.
Même tarif que l'an passé en ce qui concerne les autres dégradations.

Votants : 19

Pour : 19

**Acte G11-11/12
(Annexe 3)**

Interventions diverses

Les enseignants signalent que les deux dames à la sortie du self passent systématiquement les assiettes au jet avant de passer au lave-vaisselle et que cela consomme beaucoup d'eau, retarde la queue et semble leur causer des soucis de santé (douleurs dans les épaules) ; question : faut-il vraiment laver les assiettes ?

Il est également souligné par Monsieur Jean-Hubert NAVIAUX que la facture d'eau a augmenté et qu'il peut y avoir un rapport de cause à effet.

La question de l'efficacité du lave-vaisselle est posée (pourquoi est-il besoin de laver avant de passer en machine ?).

Réponse de Monsieur Michel DESMARIS, Gestionnaire : l'établissement fait très attention aux conditions de travail des agents ; le local exigu peut-être est-il mal adapté ? Le lave-vaisselle est assez récent, apparemment performant ?

V - DBM PAR PRÉLÈVEMENTS EXERCICE 2011

Remplacement du moteur de la chambre froide : proposition de prélèvement sur fonds de réserve.

Votants : 19

Pour : 19

**Acte G12-11/12
(Annexe 4)**

18 h 50 : Départ de Mme Colette BONFILS.

Membres présents : 18

Monsieur le Principal demande de procéder au vote du règlement intérieur du conseil d'administration pour l'année 2011-2012.

Votants : 18

Pour : 18

Acte A7-11/12

Monsieur le Principal demande l'autorisation de signer la convention de fournitures de repas au personnel en service partagé.

Votants : 18

Pour : 18

Acte A8-11/12

Il faut mettre en place le programme annuel de prévention pour 2011/2012 : une réunion au titre du Comité Hygiène et Sécurité est prévue le mardi 06 décembre 2011 à 9 heures dans le bureau de Monsieur Le Principal.

Mme Corinne GENTILHOMME et Monsieur Pascal QUEZEL-PERON sont volontaires pour y participer.

Les 3 membres de la FCPE font remarquer que cela se déroule une fois encore pendant les heures de travail, rendant leur présence impossible.

Pont de l'Ascension 2013

Par arrêté départemental n°2011-01 du 8 novembre 2011, Monsieur l'Inspecteur d'Académie décide que le vendredi 10 mai 2013 sera libéré pour tous les élèves.

Les cours ayant lieu ce jour là seront déplacés de manière anticipée, le mercredi 07 novembre 2012.

Réunion Parents-Professeurs de 3ème

Elle aura lieu le jeudi 15 décembre 2011 à partir de 16h45, puis prise de rendez-vous pour entretiens d'orientation qui se dérouleront en janvier 2012, comme suit :

3-1	Lundi 16 janvier 2012 ➤ 17h50
	Mardi 17 janvier 2012 ➤ 17h50
3-2	Lundi 23 janvier 2012 ➤ 17h50
	Mardi 24 janvier 2012 ➤ 17h50
3-3	Lundi 30 janvier 2012 ➤ 17h50
	Mardi 31 janvier 2012 ➤ 17h50

Eclaircissements donnés par Monsieur le Principal.

Monsieur le Principal-Adjoint donne les dernières informations concernant la soutenance des rapports de stage de 3^{ème} prévue le vendredi 16 décembre 2011 de 13h40 à 17h35.

Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} seront libérés de cours cet après-midi.

Monsieur le Principal rappelle que les inscriptions au diplôme national du Brevet se déroulent à partir du 1^{er} décembre 2011 et rappelle qu'il faut faire attention à ce que les élèves aient une pièce d'identité valide pour le mois de Juin 2012.

Monsieur le Principal évoque le Projet Artistique Scolaire (PACTES scolaire) «Découverte du mouvement hip-hop», financé par le Conseil Général et visant les classes de 4^{ème} du collège. Explication du principe et du contenu des actions.

Question de parents : Qu'est-ce qui a motivé le choix des 4èmes ?

Le nombre d'élèves en 4^{ème} (2 divisions), entre autre, et plus délicat pour les élèves de 3^{ème} l'année du brevet.

Contrat d'objectifs 2009/2012

Le contrat d'objectifs arrive à expiration. L'évaluation interne de ce contrat a été faite le 15 novembre 2011 avec toute l'équipe éducative.

Monsieur le Principal annonce qu'il y aura un accompagnement pour le prochain contrat d'objectifs (2012-2015) avec Monsieur Yaël BRISWALTER, IA IPR de Lettres, Madame Marie-Paule BLOCHET, Chargée de Mission à l'Inspection Académique et Madame Marie-Françoise OLIVIER, Chargée de Mission Arts et Culture.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Savoie est attendu au collège le mardi 13 décembre 2011 pour s'entretenir avec tous les membres de la communauté éducative avant l'élaboration du contrat d'objectifs 2012-2015.

Les enseignants soulèvent le problème de la disparition de la salle Y 04 : où pourront à l'avenir se tenir les réunions et le conseil d'administration ?

Réponse : l'une des 2 salles du foyer sera peut être aménagée en salle de réunion.

Les enseignants et Monsieur Pascal QUEZEL-PERON suggèrent qu'il serait préférable de se réapproprier la grande salle qui sert actuellement de dépôt de matériel informatique usagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30.